
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 23 juin 2016 à 18h30 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1 AIX LES BAINS	T Dominique DORD	Pouvoir de Françoise CARON
2 AIX LES BAINS	T Marina FERRARI	
3 AIX LES BAINS	T Renaud BERETTI	Pouvoir de Corinne CASANOVA
4 AIX LES BAINS	T Marie-Pierre MONTORO	
5 AIX LES BAINS	T Michel FRUGIER	
6 AIX LES BAINS	T Joaquim TORRES	Pouvoir de Jean-Jacques MOLLIE
7 AIX LES BAINS	T Christiane MOLLAR	
8 AIX LES BAINS	T Evelyne FORNER	Pouvoir d'Isabelle MOREAUX
9 AIX LES BAINS	T Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
10 AIX LES BAINS	T Corinne CASANOVA	Arrivée après la 44 ^{ème} délibération
11 AIX LES BAINS	T Thibaut GUIGUE	
12 AIX LES BAINS	T Nicolas VAIRYO	
13 AIX LES BAINS	T Véronique DRAPEAU	
14 AIX LES BAINS	T Serge GATHIER	
15 AIX LES BAINS	T André GIMENEZ	
16 BOURDEAU	T Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Nicole FALCETTA
17 LE BOURGET DU LAC	T Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Pierre HOCHARD
18 LE BOURGET DU LAC	T Philippe LANÇON	
19 BRISON SAINT INNOCENT	T Jean-Claude CROZE	
20 BRISON SAINT INNOCENT	T Florence DUNOYER	
21 DRUMETTAZ CLARAFOND	T Nicolas JACQUIER	Pouvoir de Gilles LAURENT
22 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Danièle BEAUX SPEYSER	
23 GRESY-SUR-AIX	T Colette GILLET	Pouvoir de Robert CLERC
24 GRESY-SUR-AIX	T Didier FRANCOIS	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
25 MERY	T Eudes BOUVIER	
26 MERY	T Nathalie FONTAINE	
27 LE MONTCEL	T Jean-Christophe EICHENLAUB	Pouvoir de Jean-Claude LOISEAU
28 MOUXY	T Gabrielle KOEHREN	
29 MOUXY	T Nicolas MARC	
30 ONTEX	S Nadine BELAOUS	
31 PUGNY-CHATENOD	T Jean-Guy MASSONNAT	
32 SAINT OFFENGE	T Bernard GELLOZ	
33 TRESSERVE	T Annie MOULIN	Départ après la 15 ^{ème} délibération
34 TRESSERVE	T Eric COURSON	Départ après la 42 ^{ème} délibération
35 TREVIGNIN	T Gérard GONTHIER	
36 VIVIERS DU LAC	T Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Martine SCAPOLAN
37 VOGLANS	T Yves MERCIER	
38 VOGLANS	T Martine BERNON	

16 communes présentes

Absents excusés :

AIX LES BAINS	Isabelle MOREAUX-JOUANNET
AIX LES BAINS	Aurore MARGAILLAN
AIX LES BAINS	Jean-Marc VIAL
AIX LES BAINS	Pascal PELLER
AIX LES BAINS	Jean-Jacques MOLLIE
AIX LES BAINS	Nathalie MURGUET
LE BOURGET DU LAC	Françoise CARON
LE BOURGET DU LAC	Pierre HOCHARD
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Gilles LAURENT

GRESY SUR AIX
GRESY SUR AIX
ONTEX
TRESSERVE
VIVIERS-DU-LAC

Robert CLERC
Elisabeth ASSIER
Jacques CURTILLET
Jean-Claude LOISEAU
Martine SCAPOLAN

Autres présents non votants :

Michel GOUDOUNEIX	Directeur Général des Services
Frédéric GIMOND	Directeur Général Adjoint
Françoise GRAVIER	Directrice Pôle Ressources
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique
Eline QUAY THEVENON	Assistante Direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 16 juin 2016 à laquelle était joint un dossier de travail de 421 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 49 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 37 présents (36 titulaires et 1 suppléant), et 49 votants.

Jean-Guy Massonnat est désigné secrétaire de séance.

POLITIQUE DE LA VILLE

Convention de partenariat pour le soutien au développement des compétences numériques Avenant n° 1

Par délibération en date du 5 février 2015, le conseil communautaire de Grand Lac a validé le projet de convention pour le soutien au développement des compétences numériques pour faciliter l'accès des habitants qui ne maîtrisent pas les usages de l'internet et des outils numériques aux prestations délivrées par l'Espace public numérique d'Aix-les-Bains, fixé le montant attribué à cette action et prévu qu'il pourrait être revu pour les années 2016 et 2017 au regard de son évolution.

Par délibération du conseil communautaire en date du 25 avril 2016, le budget dévolu à cette action a été fixé à 5000 € pour l'année 2016.

Cet avenant n° 1 modifie en conséquence la convention de partenariat signée le 29 septembre 2015 avec la Mission Locale Jeunes et la Ville d'Aix-les-Bains.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget principal, service 115.

Vu :

- la délibération du 5 février 2015 ;
- La convention signée le 29 septembre 2015 ;
- Le bilan 2015 de l'EPN.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- PREND ACTE du rapport du Président,
- AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1 à la convention de partenariat pour le soutien au développement des compétences numériques.
- AUTORISE le Président à verser la subvention correspondante.

Aix-les-Bains, le 23 juin 2016

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 58
- Présents : 36
- Votants : 47
- Pour : 47
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES NUMERIQUES

AVENANT N° 1

ENTRE

La Communauté d'agglomération du lac du Bourget, représentée par son président, Monsieur Dominique Dord, dûment habilité par délibération du Conseil Communautaire en date du 23 juin 2016, Ci-après désigné par les termes "GRAND LAC – Communauté d'agglomération du Lac du Bourget",

ET

La Ville d'AIX-LES-BAINS, représentée par son Maire, Dominique DORD, autorisé par délibération du 28 septembre 2015, Ci-après désignée par les termes " la Ville ",

ET

La Mission Locale Jeunes [Aix-les-Bains - Lac du Bourget - Albanais - Bauges - Chautagne] représentée par son Président Renaud BERETTI, autorisé par la délibération du 14 septembre 2015, Ci-après désignée par les termes "la Mission Locale Jeunes" ou "la MLJ".

ARTICLE 1 –Dispositions financières

Les dispositions financières de la convention prévues à l'article 6 de la convention pour le soutien au développement des compétences numériques prévoient que la participation financière de Grand Lac qui a été fixée à 4000 euros pour l'année 2015 pourra être revue pour les années 2016 et 2017 au regard des besoins et du bilan de l'action.

La participation financière de Grand Lac a été fixée à 5000 euros pour l'année 2016, par délibération en date du 25 avril 2016.

Les autres articles de la convention sont sans changements.

Fait à Aix-les-Bains, le

Pour la Ville d'Aix-les Bains,

Dominique DORD,
Député-maire d'Aix-les-Bains

Pour la MLJ,

Renaud BERETTI
Président de la MLJ

Pour Grand Lac – Communauté d'agglomération
du lac du Bourget

Jean-Claude LOISEAU,
1^{er} Vice-président de Grand Lac

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Politique de la Ville - Convention de partenariat pour le soutien au développement des compétences numériques - Avenant 1

Date de transmission de l'acte : 27/06/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 27/06/2016

Numéro de l'acte : d1445 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-247300049-20160623-d1445-DE

Date de décision : 23/06/2016

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.5. Politique de la ville-habitat-logement